

## COMPTE -RENDU DU 3<sup>ème</sup> CONSEIL D'ECOLE DU 18 JUIN 2015

### Membres présents

**Enseignantes :** Christine Oriola, Catherine Terrom, Valérie Marquier (directrice), Anne Velasquez  
**Elus / représentants des municipalités :** Gérome Auroux (président du Sivom), Valérie Pinel (1<sup>ère</sup> adjointe mairie de Lasserre), Bernadette Milhes (élue Mairie Mérenvielle)

**Parents délégués :** Julie Brusq, Matthieu Gonzales, Sandra Laboucarie (suppléante)

**Excusés :** Mr Lombardo (IEN circonscription de Colomiers), Anaïs Mérault (enseignante), Muriel Moreau (déléguée Sivom en charge des affaires scolaires), Nicolas Borde (parent délégué), Laura Cacciutolo (responsable ALAE école maternelle)

### Ordre du jour :

#### - ALAE

- bilan de l'année

Effectif : 10 enfants le matin, 18 enfants l'après-midi, de 30 à 43 enfants le soir.

Projets menés : cirque avec Martine, scrapbooking/5 cinq sens avec Flora, jeux sportifs avec Philippe, l'art à tatouille avec Laura.

Satisfaction générale de la part des parents (retour sondage) ; Laura Cacciutolo remercie l'équipe pédagogique et les parents d'élèves.

Rappel : kermesse le 2 juillet

Parents délégués : les parents saluent l'ensemble des énergies mobilisées autour des différentes manifestations de fin d'année (kermesse de l'Alae maternelle, Alae élémentaire, spectacle des élèves avec les enseignantes) ; ne serait-il pas plus porteur d'organiser une seule et même manifestation. Réponse de l'équipe pédagogique : l'idée est intéressante, à discuter pour l'année scolaire prochaine.

- accueil des enfants de moins de 3 ans à la rentrée de septembre 2015

Réponse du Sivom : c'est acté, sans obligation de personnel petite enfance.

- organisation du centre de loisirs pour l'année scolaire 2015-2016

Lévignac quitte le Sivom au 31 décembre 2015. A partir du 1<sup>er</sup> janvier le CLSH sera organisé à l'école de Pradère. Il faudra mettre les locaux en conformité.

Concernant le trajet : il n'y a pas encore de réponse. Le déplacement à pied est la dernière solution. La réflexion qui est menée repose pour le moment sur l'organisation à la rentrée 2016 de l'Alae, la cantine et du Clsh à l'école élémentaire de Pradère.

#### - Effectifs rentrée 2015

PS : 40 enfants

MS : 27

GS : 35

Total : 102 enfants

Répartition : PS, PS/MS, MS/GS et GS. Avec effectif entre 25 et 26 enfants par classe.

#### - Composition de l'Equipe pédagogique

Mme Marquier, Mme Terrom et Mme Oriola restent sur l'école. Mme Mérault change d'école car elle n'est pas titulaire de son poste. Mme Vélasquez a obtenu le poste d'ouverture de la 4<sup>ème</sup> classe.

Mme Oriola sera à mi-temps, Mme Marquier sera déchargée un jour par semaine, Mme Vélasquez sera en congé maternité jusqu'aux vacances de Toussaint. Il y aura donc de nouveaux enseignants affectés sur l'école pour les compléments de temps partiels, ainsi qu'un(e) remplaçant(e) pour Mme Vélasquez.

#### - Local 4<sup>ème</sup> classe, accès : travaux et aménagements prévus

Travaux : peinture mur attenant au couloir et couloir, changement du carreau cassé, changement des dalles au plafond, aménagement du sentier, peinture de la barrière, changement des radiateurs et des néons, nettoyage extérieur, installation d'un wc et un lavabo avec raccord au tout à l'égout, blocage par des barrières ou du grillage derrière le préfa, installation d'un portail sur le chemin de l'Alae, mise en place d'une liaison avec bâtiment central (ligne téléphonique).

Question parents : de nombreuses inquiétudes subsistent. Ils demandent une expertise professionnelle d'un service agréé.

Mr Auroux : le travail se fait en confiance avec l'école et les parents. Si la décision d'accueillir des enfants a été prise, c'est que cela possible. Aucune dépense ne sera prise en charge pour une expertise. Les parents peuvent faire venir un organisme mais à leur charge. L'Inspecteur de circonscription s'est déplacé et n'a émis aucune réserve.

Parents : malgré les avancements des travaux et c'est encourageant, les parents restent inquiets.

Sivom : propose un moment de portes ouvertes fin août pour que les parents puissent visiter la classe. L'équipe pédagogique a transmis une commande de mobilier et jeux au Sivom pour que la classe soit équipée au mieux, le plus rapidement possible.

- Poste d'**Atsem** pour la 4<sup>ème</sup> classe

Temps de travail : ½ poste d'Atsem, 15 h/semaine.

Equipe pédagogique : demande que ce soit tous les matins de 8h55 à 12h00, et même toute la journée.

Sivom : la demande pour un poste d'Atsem à temps plein n'est pas totalement rejetée.

- **Cantine**

Le service de restauration reste dans les locaux actuels pour l'année scolaire 2015-2016. Il y a la possibilité d'utiliser la salle qui est à gauche en rentrant dans la mairie. Un inventaire du matériel nécessaire pour compléter la cantine est en cours.

- **APC**

Bilan : les élèves de Grande section ont été invités aux périodes 1, 2, 4 et 5. Les élèves ont été accueillis en réponse à des difficultés ponctuelles.

Les élèves de Moyenne section ont été accueillis à la période 3. Il s'agissait principalement des élèves qui n'avaient plus besoin de dormir.

La fréquentation est beaucoup plus forte cette année, cela étant certainement dû à l'heure des activités ; la plupart des élèves sont déjà à l'école.

Le dispositif sera reconduit à l'identique pour l'année scolaire 2015-2016 : de 13h30 à 13h55, les lundis/mardis/jeudis ou mardis/jeudis/vendredis ; le changement des jours se fait à chaque période. Les parents seront informés à la rentrée par le biais du cahier de liaison ; la participation repose sur la base du volontariat.

- **Touts petits** : accueil à partir de janvier 2016

L'accueil des enfants nés en 2013 se fera à partir du mois de septembre 2016 : les effectifs sont acceptables pour des élèves de maternelle. L'accueil de tous petits viendrait alourdir les classes de PS et PS/MS qui compteraient au moins 27/28 élèves, ce qui représente un nombre d'enfant très important en maternelle. Le conseil des maîtres a donc décidé de ne pas accueillir les tous petits en cours d'année ; ils feront leur rentrée au mois de septembre 2016.

- **Coopérative scolaire** : point financier

	ENTREES	SORTIES	
Cinéma		190,40 €	
Achat lunettes pour éclipse		24 + 25 = 49 €	
Bénéfice loto (versé par FCPE)	677 €		
Achats pour gâteaux d'anniversaire		25,40 + 17,99 = 43,39 €	
Sortie Musée Al Campestre GS		168 €	
Frais de tenue de compte		2,60 €	
	Total entrées : 677 €	Total sorties : 453,39 €	Nouveau solde : <b>3587.03</b>

- **Projet danse africaine & arts martiaux**

Projet porteur pour les élèves, développant des compétences motrices très intéressantes pour eux, ainsi qu'un travail sur le rythme. Les interventions étaient de qualité et le résultat final au dessus de nos attentes. Nous avons lié à cette thématique des albums, ainsi que des productions en arts visuels. Les élèves étaient contents de participer et de présenter leur réalisation à leur famille.

- Problématique de **sécurité routière** : rue du Gex, chemin d'Emplume, rue Aribaut, accès de l'école à partir de septembre 2015.

L'ouverture du portail en fond de cour le matin sera maintenue. Il est plus problématique de mettre quelqu'un le soir.

Le matin, il faut vraiment inciter les parents à se garer sur le parking salle des fêtes et de la mairie.

La mairie de Lasserre a demandé le passage de la gendarmerie ; toutes les écoles ont la même demande.

Demande aménagement rue du Gex.

Sur Pradère : Colomiers habitat va créer des logements sociaux. Il a été demandé que les engins ne circulent pas aux heures d'entrée et de sortie des écoles.

Le conseil d'école appel à la vigilance et au civisme de tout le monde.

Proposition d'élaborer un projet « éducation routière », avec les enfants et les mairies, possibilité de fermer la rue aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

- Horaires du **transport scolaire**

Maintien des horaires. La facturation du personnel pour le temps d'attente du bus a été annulée.

- **Kermesse** des écoles maternelle et élémentaire

Rassembler les énergies déployées pour une kermesse commune.

Clôture du conseil d'école à 20H00.